



**C.G.T. TRESOR  
COTE D'OR**

1 BIS PLACE DE LA BANQUE  
21042 DIJON CEDEX

Le 8 février 2005

Objet : application du protocole d'accès des Organisations Syndicales du Trésor Public aux technologies de l'information et de la communication.

Madame le Trésorier Payeur Général,

En réponse à votre lettre du 2 février 2005, je vous informe que nous disposons de listes de diffusion pour notre boîte aux lettres électronique, comme nous l'avons déjà annoncé à votre prédécesseur, qui en avait pris acte lors d'un CTPL. En ce qui concerne l'envoi de messages à partir de notre boîte aux lettres électronique, je vous précise que nous n'avons jamais diffusé de messages à l'ensemble du personnel de Côte d'Or.

Recevez, Madame le Trésorier Payeur Général, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire départemental,

Pierre ANGLADE

*Madame le TRESORIER PAYEUR GENERAL  
de COTE D'OR  
1 Bis Place de la Banque  
21042 DIJON CEDEX*